Sujet: [INTERNET] Enquête publique CENTRALE BIOGAZ DnsE LA RIBIERE
De : Jean-claude Macary <jcmacary@gmail.com>
Date : Sat, 13 Oct 2018 15:28:22 +0200
Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Mr le président de la commission d enquête
, nous vous alertons contre la décision d installer.a Limoges en centre ville dans la sac de la ribiere une usine de méthanisation
Cette installation dans un centre ville au milieu d'activités diverses (ce de soins et d'accueil de jour pour malade Alzaimer,hôpitaux,crèche centre d insertion par le travail pour jeunes handicapés, ainsi que de nombreux autres centres
d,interets:restauration,commerces,quartiers residentiels) reste tout à fait inopinée intolérable et dangereuse pour la vie de tout un chacun
Nous ne pourrons admettre et supporter ;Toutes les nuisances sonores dues à la circulation envahissante du passage constant de nombreux camions et des différentes manoeuvres entrées et sorties des de chargements et des risques accidentels dus à cette augmentation de circulation dans le secteur sans possibilité d'âmenagement de la voirie existante qui sera très vite saturée.
Toutes les nuisances respiratoires dues aux effluves des produits voués à l épandage ainsi que celles stockées à ciel ouvert. Vous faites courir de gros risques sur la santé de vos concitoyens résidents ou travaillant à proximité de ce lieu ; les vapeurs étant très volatiles

Tous les risques d explosion d i lncendie,d intoxication par le sulfure d'hydrogène, de pollution des sols par déversement accidentel de digestats .le site du ministère de l agriculture et de l alimentation fait mention de tous ces risques.
Nous vous tiendrons pour responsable et coupable dans le cas où l un même le moindre de ces risques s averait aboutir si vous laissez s'installer cette usine dans le secteur urbanisé du centre ville de Limoges
NON À L INSTALLATION DE L USINE DE METHANISATION DANS LA ZAC RUE D ARCHIMEDE À LIMOGES